



BULLETIN

BAVOIS

COMMUNAL

Avril 2022





ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue du Collège 14

Tél. 024/441.46.43

greffe@bavois.ch

habitants@bavois.ch

bourse@bavois.ch

Site : www.bavois.ch

Natel voirie 079/951.54.73

GREFFE :

Lundi 09h00-11h45

Mardi et jeudi 9h00 -11h45 et 14h00 -16h30

CONTROLE DES HABITANTS :

Lundi 09h00-11h45

Mardi 09h00-11h45 et 14h00-18h00

Jeudi 09h00-11h45 et 14h00-18h00

BOURSIERE :

Lundi 09h00-11h30

**Mardi 09h00-11h30 et 14h00-16h30 ou sur
rendez-vous**

DECHETTERIE :

Lundi 10h00-11h00

Mercredi 19h00-20h00

Samedi 10h00-12h00

Le lundi de Pâques 18.04.2022 la déchetterie sera fermée.

* * * * *



Enquêtes

- Commune de Bavois, transformation d'une installation de communication mobile existante pour le compte de Swisscom avec de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G sur parcelle 6 (déchetterie).

Enquête du 12.03. au 12.04.

- PPE « Résidence au Village » - Groupe Prisme – Chemin de Jérusalem 3 et 5 Modifications des combles (balcons et lucarnes) et du sous-sol des bâtiments A et B

Enquête du 12.03. au 12.04.

* * * * *

Résultats contrôle radar à Bavois :

Un contrôle a été effectué par la Gendarmerie à la Route de Chavornay le 4 février 2022 de 10h00 à 11h00.

172 véhicules contrôlés et 10 dénoncés.

Le taux d'infractions à Bavois est de 5.81%.

Le taux d'infractions du canton pour la période en cours est de 3.12%

* * * * *

ADMINISTRATION



Jardins communaux : à l'attention des habitants de Bavois, nous avons une parcelle de terrain libre pour le jardinage. Vous pouvez prendre contact avec l'administration communale au 024/441.46.43.

* * * * *



Décisions du Conseil communal : les décisions suivantes ont été prises par le Conseil communal lors de sa séance du 8 mars 2022 :

Point 3: Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021

Le Conseil communal a approuvé le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021.

Point 5: Rénovation du bâtiment de la Bourse des pauvres

Le Conseil communal a décidé de ne pas autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de rénovation du bâtiment de la Bourse des pauvres tels que présentés.

Point 6 : Suite du projet des apports de terre sur les terrains humifères de la Commune de Bavois sur les parcelles Nos 108, 136 et 149

Le Conseil communal a décidé :

- d'autoriser la Municipalité à effectuer les travaux présentés sur les parcelles Nos 108, 136 et 149 pour un montant de Fr. 147'000.-;
- de financer ce montant par la trésorerie courante ;
- d'amortir comptablement ces travaux sur une durée de 10 ans après déduction des subventions à recevoir ;
- de décharger les commissions de gestion et finances et ad hoc de leur mandat.

Point 7 : Rénovation de la grande salle

Le Conseil communal a décidé :

- d'accorder un crédit de Fr. 73'000.
- à la Municipalité pour financer l'étude en vue de la rénovation de la grande salle;
- de l'autoriser à financer cette étude par la trésorerie courante ;
- que ce montant soit ajouté au coût de construction et amorti comptablement à l'issue des travaux ;
- de décharger les commissions de gestion et finances et ad hoc de leur mandat.

Point 8 : Motion de Monsieur Daniel Schwab

Le Conseil communal a décidé :

- d'accepter la recevabilité de la motion de Monsieur Daniel Schwab et son traitement par la Municipalité.

* * * * *

ADMINISTRATION (SUITE)

EMONDAGE DES HAIES – ELAGAGE DES ARBRES

La Municipalité rappelle aux propriétaires et aux gérants dont les biens-fonds aboutissent aux routes cantonales et communales qu'ils sont tenus d'élaguer les arbres et d'émonder les haies, selon les normes ci-après :

Prescription concernant les haies :

- A la limite de la propriété
- A une hauteur maximale de 60cm maximum lorsque la visibilité doit être maintenue et à 2 m dans les autres cas.

Prescription concernant les arbres :

- Au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur

* * * * *

AGENDA

BavoisEole répond à vos questions au local des pies le **lundi 4 avril de 17h30 à 19h30**. Prenons un sandwich, un verre de vin et discutons éolien !

10 avril 2022 Election cantonale 2^{ème} tour Conseil d'Etat

17 avril 2022 Pâques organisé par la Société de Jeunesse

* * * * *

PETITES ANNONCES

BABYSITTING

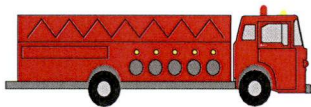
Mathilde Meystre au bénéfice du certificat de la Croix-Rouge est disponible pour garder vos enfants. Tél. 076/228.21.40 ou mathilde.meystre@gmail.com

Clémentine Gallay, au bénéfice du certificat de la Croix-Rouge garde vos enfants avec plaisir en soirée, week-end, vacances. Tél. 077/508.73.11

Joana Teixeira Martins au bénéfice du certificat de la Croix-Rouge est disponible pour garder vos enfants. Tél. 079/905.88.37

Megane Teixeira Martins au bénéfice du certificat de la Croix-Rouge est disponible pour garder vos enfants le week-end et pendant les vacances
Tél. 079/778.94.87

* * * * *



MEMENTO



ECA 118

Office régional de placement

024/557.79.70

Centre social régional

024/557.76.76

Agence assurances sociales (AVS, subsides assurances, etc.) Orbe 024/557.77.00

Etat civil cantonal 024/557.07.07

Gendarmerie 117

Service ambulance 144

Centre médico-social, Orbe

058/450.30.30

* * * * *



PHARMACIES DE SERVICE



***Les numéros affichés sur la liste ci-dessous ne sont pas ceux d'urgence.** Le patient ne pourra pas contacter directement la pharmacie. Il faut **obligatoirement appeler la centrale des médecins de garde** qui transmettra la demande urgente à la pharmacie via un numéro d'urgence et qui demandera au pharmacien de garde de prendre contact avec le patient dans les 15 minutes.*

Vous trouverez les pharmacies de garde du Nord Vaudois en suivant le lien ci-après. <http://www.sos-pharmacie.ch/>

A titre indicatif, voici la liste des pharmacies de garde (attention, elles peuvent être modifiées).

V.01.04.-J.07.04	Sun Store, Orbe	058/878.57.90
V.08.04.-V.15.04	Centrale, Orbe	024/441.31.40
S.16.04.-J.21.04	Benu, Orbe	024/441.32.02
V.22.04.-J.28.04	Mont d'Or, Vallorbe	021/843.35.35
V.29.04.-J.05.05.	Amavita, Chavornay	058/878.32.20

* * * * *

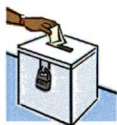
LES CULTES

Horaires des cultes : www.chavornay.eerv.ch. Renseignements : 021/331.56.97

Attention l'horaire des cultes est modifié (10h00).

Dimanche 10 avril	Chavornay, Les Rameaux	10h00
Vendredi 15 avril	Bavois Vendredi Saint	10h00
Dimanche 17 avril	Essert-Pittet, Pâques, cène	10h00
Dimanche 24 avril	Essert-Pittet	10h00
Dimanche 1 ^{er} mai	Pas de culte dans la paroisse	
Dimanche 8 mai	Corcelles	10h00

* * * * *



ELECTION CANTONALE DU 10 avril 2022 (2^{ème} tour)

Les électrices et électeurs en matière cantonale (art.74, al.1 Cst-VD) sont convoqués le **dimanche 10 avril 2022** pour le 2^{ème} tour de l'élection des membres du Conseil d'Etat.

Tout citoyen suisse âgé de 18 ans révolus, domicilié dans la commune, inscrit au rôle des électeurs et pourvu du matériel officiel, a le droit de participer au scrutin.

L'électeur qui n'a pas reçu tout ou partie du matériel ou, qui l'a égaré, peut le demander au greffe municipal **jusqu'au jeudi précédant le scrutin.**



Vote par correspondance : les votes par correspondance retournés par voie postale doivent être affranchis par l'électeur (attention changement de tarifs) et parvenir au greffe au plus tard le vendredi qui précède le scrutin.

Seuls les votes déposés à la commune et dans la boîte aux lettres, prévue à cet effet (à côté de celle de l'administration), n'ont pas besoin d'être affranchis et peuvent être déposés jusqu'au **dimanche à 11h** au plus tard.

Vote au bureau de vote : les électeurs qui choisissent de voter au bureau de vote doivent se munir du matériel reçu : **carte de vote obligatoire.**

Le bureau de vote (Administration communale) sera ouvert

Dimanche 10 avril de 10h00 à 11h00



Nous trouvons régulièrement des enveloppes de vote qui sont déposées dans la boîte aux lettres après 11h00.

RAPPEL marche à suivre :

- La carte de vote doit être signée et porter la date de naissance complète.
- L'enveloppe jaune devra être fermée après y avoir glissé les bulletins de vote.
- La carte de vote ne doit en aucun cas être mise dans l'enveloppe de vote jaune
- La carte de vote et l'enveloppe jaune sont à glisser dans l'enveloppe de transmission
- En cas de besoin, l'enveloppe de transmission officielle peut être remplacée par une enveloppe privée, portant l'adresse du greffe

* * * * *

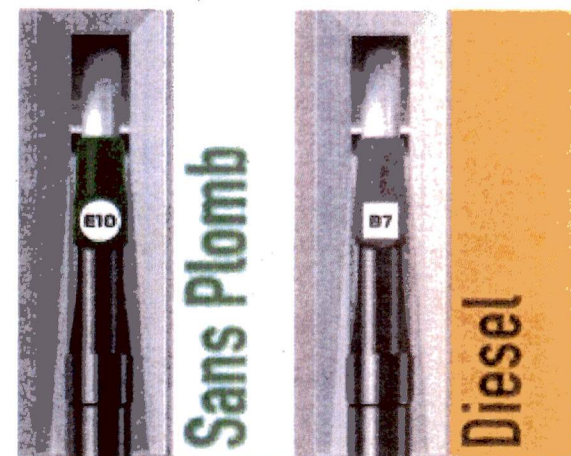
Au centre du village de Chavornay direction Bavois

Accès facile et sécurisé

Libre service sans attente

Possibilités de paiement

- Billets CH et E
- Carte de paiement
- Abonnement
- Conditions pour entreprise



En chemin vers Pâques

Eveil à la foi
2 avril à 10h
à l'église
catholique d'Orbe



Les Rameaux
10 avril à 10h
à Chavornay



Repas de la Pâque juive
Jeudi 14 avril à 19h30 à la Cure d'Orbe
Inscription obligatoire



Vendredi Saint
15 avril
à 10h à Bavois



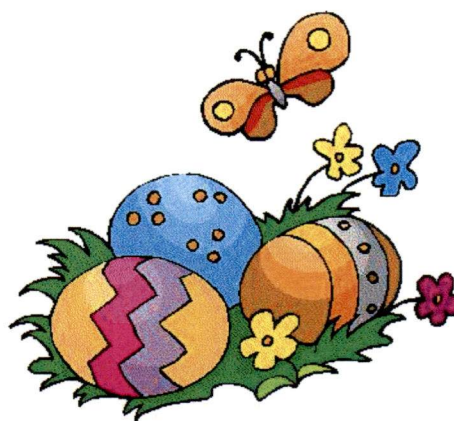
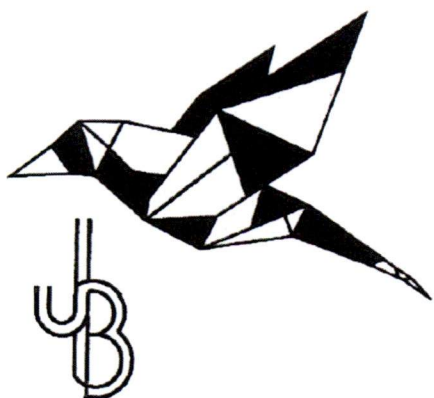
Pâques 17 avril
à 10h
à Essert-Pittet

Vous êtes conviés à la traditionnelle Journée de Pâques

Le dimanche 17 avril 2022 à la grande-salle de Bavois

Au programme :

- Course aux œufs pour les enfants
(Inscriptions sur place dès 14h00, début 14h30)
- Souper dès 19h00
(Salades œufs, diverses grillades et omelettes)
- Bar, tombola et animations durant toute la soirée



- La jeunesse fera le tour du village le samedi 16 avril avec des tambours afin de ramasser des œufs (cuits si possible).
- Ainsi que les dons ou autres lots pour la tombola. En espérant que vous nous ferez bon accueil, nous nous réjouissons de vous voir pour faire « croquette » !

Vous êtes conviés au week-end de l'ascension à Bavois

Du jeudi 26 mai au samedi 28 mai à la grande-salle de Bavois

Au programme :

- **Jeudi 26 Mai**
Jeudredi (After-work) bar et petites restaurations dès **18h00**
De quoi se sustenter pour le début du week-end
- **Vendredi 27 Mai**
Pétanque en doublette, inscriptions sur place dès **18h00**
Accompagnée de sa tonnelle et ses petites restaurations
- **Samedi 28 Mai**
Rallye pédestre dès **10h00** pour tout le monde 20.- par équipe
Inscriptions par message au 079 828 64 71 jusqu'au 27 Mai
Tonnelle et petites restaurations sont au rendez-vous
- **Samedi 28 Mai**
Mini-Bal dès **19h00**, bar et petites restaurations afin de bien
terminer ce week-end à merveille

